



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne
Courriel : fewassm@gmail.com

PROCES VERBAL PROVISOIRE DE LA COMMISSION STRATEGIQUE & POLITIQUE 04-12-18

Présents : Delphine BOUGARD, Catherine CASSEAU, Michaël DEMELENNE, Christine DEMOREAU, Delphine DENEUFBOURG, Christine DETHY, Catherine DUNGELHOEFF, Remy FERRIERE, Francis GARSOUX, Brigitte HERENT, Anne-Gaëlle HUBERT, Laurence LICOUR, Tiziana LOZZI

Excusés : Chantal DELTOUR, Salvatore LORIA, Colette NIGOT

Rédaction PV : Laurence LICOUR

1. Approbation du P.V. de la Commission du 18.10.18.

2. Poursuite de la réflexion sur les actions à développer afin d'augmenter notre visibilité.

Une suggestion parmi d'autres à venir : une journée type "portes ouvertes", avec l'objectif de détailler nos actions à un public tout venant, à nos collaborateurs des réseaux (ex. les médecins traitants, les famille de patients, etc... à qui il peut arriver d'avoir de nous une vision tronquée ou incomplète), aux représentants politiques. L'objectif étant aussi une médiatisation la plus pointue possible.

Cette proposition n'a pas encore pu être présentée au CA.

3. Retour de la délégation au travail sur les arrêtés d'exécution de l'avant-projet de nouveau décret.

Le travail reste décousu, chaotique, difficile à concentrer. Il y a pourtant des avancées à retenir :

- Sur les publics prioritaires, la définition proposée par l'ensemble des participants aux débats est acquise, sous réserve de l'acceptation des termes "approche psychologique" plutôt que "suivi psychologique", dans le texte travaillé. L'approche psychologique peut se

faire au cours de la réunion d'équipe. Des moyens complémentaires seront alloués aux équipes qui développeront des initiatives spécifiques pour ces publics.

- Deux séances sur le financement ont déjà eu lieu. Le financement au forfait est écarté.
- Nouvelle « toute fraîche » : un financement par le gouvernement est possible pour un poste de permanent à la FéWaSSM.
- Pour rappel, l'exposé des motifs a été modifié ; les contradictions et les généralisations ont été gommées même si les intentions de fond n'ont pas été modifiées, on s'en doute.

Similes n'est plus présent aux réunions.

4. Débats

Comment l'AVIQ va-t-elle pouvoir vérifier, dans les services, le nombre de prestations relevant des publics prioritaires ?

En ce qui concerne les avantages pour les équipes qui prendraient en charge les publics prioritaires, les heures imparties supplémentaires ne sont pas harmonisées pour permettre une réelle pluridisciplinarité.

La création de catégories « publics prioritaires » est en elle-même porteuse d'une atteinte à la mixité sociale. Elle peut, en outre, être à l'origine d'une souffrance au travail par le fait de contacts avec un nombre restreint de profils de patients toujours redondant.

Débat de fond sur les durées imposées de traitement. Risques de devoir parler de l'après-traitement dès l'accueil.

Une collaboration avec la coordinatrice de Psytoyens se dessine de plus en plus. Un lieu d'échanges structurels avec Psytoyens serait très utile, sans devoir le fixer comme une obligation décrétable. Pourrait-on imaginer de proposer des rencontres et un travail du même ordre à Similes ? Certains services ont activé une fonction de "réfèrent Similes".

Nous sommes nombreux à attirer l'attention sur la position actuelle de certains responsables administratifs, obligés de porter à la fois la responsabilité de l'organisation du service et celle des activités cliniques, alors même que l'AVIQ demande une division des responsabilités.

Prochaine réunion de la Commission : le 05.02.19.